

Lettre à la rédaction

Monsieur,

Dans le numéro de janvier/février 1979, vous avez publié un article de Paul Pilisi intitulé «La minorité hongroise en Roumanie» sur lequel, en tant que Roumain de Transylvanie, je me dois de jeter un peu de lumière. Cet article est comparable à celui d'Édouard Bailby paru dans *l'Express* du 28 octobre 1978, sauf pour certains passages qui n'ont apparemment pas gagné la faveur de M. Pilisi. Ainsi, l'extrait suivant, qui brille par son absence dans l'article de M. Pilisi, nous renseigne beaucoup sur les «restrictions et le génocide ethno-culturel» dont parle ce dernier.

Pendant près de 500 km, au-delà de la frontière roumaine, [M. Bailby venait de la Hongrie] le voyageur semble effectivement vivre encore en pays magyar. Dans les rues, la foule parle hongrois. Dans les magasins, les étiquettes sont écrites en hongrois, comme elles le sont en roumain. Dans les kiosques, des journaux en langue hongroise et, dans les librairies, des rayons entiers de littérature magyare. A Gheorgheni, Miercurea Ciuc, Sfintu Gheorghe, rien ne permet de déceler, à première vue, la moindre discrimination, la moindre tension. Les noms des villes et des villages – roumanisés tout comme les églises orthodoxes, semblent seuls marquer l'emprise de Bucarest.

En territoire roumain, il s'agit là des mêmes choses inacceptables pour le poète hongrois Gyula Illyés.

Cette description de cette partie de la Transylvanie, avec toutes les villes qu'il mentionne et pour lesquelles il craint le génocide, devrait normalement rassurer M. Pilisi. Cependant, elle l'exaspère, parce qu'il utilise ce prétendu génocide comme prétexte pour rouvrir un ancien débat célèbre, pour essayer de nous convaincre que la Transylvanie appartient aux Hongrois. Je reconnais que la Transylvanie a été le berceau de nombreuses générations hongroises; cependant, ce n'était pas leur berceau mais le mien.

Il y a 1 700 000 (et non 1 900 000) Hongrois d'origine roumaine; ils sont surtout concentrés en Transylvanie et forment 7,8 p. cent de la population de la Roumanie. Ils représentent 23 p. cent de la population de la Transylvanie alors que les quatre millions de Roumains constituent environ 60 p. cent de la population transylvaine. Ces statistiques sont assez semblables à celles de 1910, alors que la région était encore sous domination hongroise. A cette époque, les Roumains et les Hongrois comptaient respectivement pour 50 et 25 p. cent de la population.

C'est le 1^{er} décembre 1918 que la Transylvanie, conformément au principe de la libre disposition des peuples exigé par le président Wilson à Versailles, s'est liée de sa propre volonté à la Roumanie, respectant en cela le désir de la quasi-totalité de la majorité roumaine en Transylvanie. «La population de Kolozvar (Cluj) était entièrement hongroise quand j'y suis allé pour la première fois en 1930.» Je doute que cette citation de Illyés soit vraie mais, le cas échéant, son auteur reconnaît et confirme tout simplement la politique de tolérance adoptée par la Roumanie entre les deux guerres mondiales.

Chose certaine, M. Pilisi sait très bien que sous la domination hongroise, les Roumains de Transylvanie n'avaient pas droit d'habiter les villages et les villes; aujourd'hui encore, les Hongrois forment 40 p. cent de la population de Cluj. Quant aux autres villes susmentionnées à fortes concentrations hongroises, je ne puis que me rappeler cette moitié de la Transylvanie cédée à la Hongrie par l'arbitrage de Vienne de 1940 à titre de récompense pour s'être jointe à l'axe Berlin-Rome dès 1936. Pendant l'occupation de 1940 à 1944, les Roumains (surtout des villages) sont une fois de plus terrorisés, massacrés et renvoyés en Roumanie, leur mère patrie. Aujourd'hui, il semble que Janos Kadar, courbant l'échine devant les nouveaux maîtres russes, désire décréter de nouveau l'arbitrage.

Cette partie de la Transylvanie a été réintégrée à la Roumanie en 1945. Cependant, à cause de la complicité d'un grand nombre de communistes hongrois, le gouvernement roumain d'alors leur accorda une zone autonome au cœur de la Transylvanie, situation à laquelle M. Ceaucescu mit fin en 1967.

Si les Hongrois de Transylvanie ne peuvent aujourd'hui se rendre en Hongrie que tous les deux ans, ils peuvent se compter chanceux; un Roumain risque d'attendre toute une vie pour obtenir un visa de sortie. Hommes et